

Société | A Saint-André-de-Cubzac, les riverains protestent contre les nuisances du chantier de la LGV



La réunion a été particulièrement tendue mercredi 5 décembre entre la cinquantaine d'habitants présents et les responsables de Cosea, le groupement d'entreprises piloté par Vinci Construction pour construire la ligne à grande vitesse Bordeaux-Tours. Au coeur des débats : les nuisances sonores et les difficultés de circulation.

En Gironde, la commune de Saint-André-de-Cubzac est l'une des plus impactées par les travaux du chantier de la LGV Tours-Bordeaux avec 4 km de ligne sur son territoire et 5 nouveaux ouvrages importants. La principale difficulté est d'intégrer la LGV à quelques mètres seulement de l'autoroute A 10. D'ailleurs, les discussions ont été âpres avec la municipalité concernant les bretelles de sortie de l'A 10, ce que l'on appelle l'échangeur 40 avec les sorties 40 A et 40 B. Cet échangeur va être entièrement repensé avec la création d'un nouveau giratoire. Plusieurs routes seront aussi touchées, la RD 10, RD 248 route de Salignac, RD 1510 (bretelle 40 A), RD 670 (route de Libourne-bretelle 40 B) et de la RD 137 E7, route de Saint-Romain... Des travaux qui ne prendront fin qu'en 2015. En regardant les plans affichés au champ de foire à Saint-André-de-Cubzac mercredi 5 décembre, deux riverains, Francis et Michel pestent. "Il y a deux départementales qui arrivent l'une sur l'autre sans giratoire. Cela pose un problème de sécurité", s'inquiètent ces riverains, qui vivent près de la RD 248.

Vivre 50 ans près de la LGV L'amertume est très forte chez eux. "Pour faire gagner une heure à une certaine catégorie de gens, on fait perdre plusieurs minutes au quotidien à d'autres. Nous, la LGV, on ne va pas en profiter", s'agace Michel. "Par contre, on aura les nuisances", poursuit-il. Ce soir, le sujet était justement les nuisances sonores. Le directeur du secteur sud, Bruno Perverie, de Cosea a installé un outil pédagogique pour permettre aux gens dans la salle de mesurer ces nuisances au son des voix au micro. La réglementation en vigueur stipule que le bruit du chantier et plus tard du train ne doit pas dépasser une moyenne de 60 décibels le jour (6 heures-22 heures) et 55 décibels la nuit. Aussitôt, un habitant particulièrement virulent se lève et crie : "arrêtez nous ça, c'est une supercherie ! Le TGV passe à 110 décibels plusieurs fois par jour et vous faites une moyenne !", s'exclame-t-il. Le ton monte et Bruno Perverie peine à contenir la colère de cet homme, qui déplore un manque de concertation. "Depuis qu'ils ont commencé à déboiser le bois de Bourlimont, j'entends plus l'autoroute", se plaint Francis. Et ce n'est qu'un début... "On va en prendre pour 50 ans !", s'insurge-t-on dans le public. Il faudra encore de nombreuses réunions avec les habitants pour tenter d'apaiser cette colère.



Nicolas César

Crédit Photo : Aqui !

Publié sur aqui.fr le 07/12/2012

[Url de cet article](#)